



Problème de moisissure et préavis

Par **JohnSilver**, le **18/02/2019 à 18:41**

Bonjour je suis locataire depuis 1an, à notre entrée début janvier tout avait été repeint lorsque l'hiver est arrivé nous avons commencé à avoir de la moisissure dans les chambres, la salle de bain il y a des ponts thermiques et fuite sur le toit. Nous avons contacté les propriétaires suite à cela ils nous ont demandé de traiter les moisissures à la javel et ont amené un humidificateur puis fait repeindre les murs. Suite à cela plus aucun souci du moins ce que l'on pensait jusqu'à novembre humidité et moisissure ressortent. La salle de bain en grosse quantité, sur les fenêtres des et mur chambre avec des coulures et mur suintant d'eau sur et depuis peu dans la salon et cuisine de l'appartement, les propriétaires sont revenus constater et ont lancé des travaux début décembre isolation par intérieur mais depuis peu la moisissure revient sur les parties refaites et se propage sur le meuble etc malgré l'aération tous les jours 30 mn à 2h par pièce. Une lettre avec AR a été faite avant les travaux avec une personne de l'ADIL j'ai des photos et j'en ai vu des soucis rencontrés nous avons décidé de déménager car ce n'est plus tenable. Nous avons un préavis de 3 mois peut-il être réduit si oui dans quel circonstance? Cordialement